



Bulletin Municipal



Saint Georges les Landes

N° **25**

Edition **2012**



Sommaire

Le Mot du Maire	page 1
Au fil des réunions du conseil municipal	pages 2 à 4
Etat Civil 2011	page 5
La vie des associations.....	pages 6 à 12
Le coin de notre facteur poète	pages 13 et 14
Un peu d'histoire sur les cloches	page 15
La légende de St Georges	pages 16 et 17
La vie de notre commune il y a 50 ans.....	page 18
Pour vous aider	pages 19 à 22
St Georges dans la presse	page 23
Espace détente	page 24



Le Mot du Maire

Chers concitoyens,

La crise est là depuis un certain temps déjà et 2012 s'annonce encore plus difficile, d'ailleurs les Français sont 80 % à être pessimiste sur leur avenir. Ceci se comprend, d'une part les prix des produits de consommation courante augmentent fortement sans justification particulière, d'autre part, on annonce des licenciements de toute part et les gens qui travaillent sont régulièrement ponctionnés financièrement sous forme de taxes donc baisse du pouvoir d'achat et moins de dépenses de la part des ménages.

En plus de cela il existe des Agences de notation installées principalement aux Etats-Unis, elles classent les pays selon un barème et en fonction de leur dette, actuellement certains pays d'Europe sont mis en garde pour une éventuelle rétrogradation, notamment la France. Personnellement je doute de leur utilité mais elles influencent les spéculateurs.

Malgré tout, notre Commune doit continuer à vivre et le Conseil Municipal a prévu trois programmes de travaux pour les années à venir (réfection du mur du cimetière et de la toiture des bâtiments communaux, et mise en place de caniveaux au village de Jagon). Des demandes de subventions ont été déposées auprès du Conseil Général et de l'Etat, à ce jour le Conseil Général accorde une subvention pour le mur du cimetière et la toiture pour l'année 2012, les caniveaux sans doute pour l'année 2013. Nous attendons la décision de l'Etat.

Pour terminer, je vous adresse tous mes vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

Claude Louis.

Réunions du conseil municipal

Séance du jeudi 21 avril 2011 à 20h30

Présents : RIVAUD Michel, LACHAISE Joël, PERICHET Daniel, LOUIS Claude, FILLOUX Michel, GARIOUD Pierre, CASTEL Frédéric, ALLONCLE Maryse, GUYON Jean Claude, DUJARDIN Augustine et LOUIS Magalie.

Monsieur CASTEL Frédéric est désigné comme secrétaire de séance.

- ✍ Compte de gestion 2010 dressé par le receveur municipal ; approbation à l'unanimité
- ✍ Compte administratif 2010 et vote du Budget Primitif 2011; approbation à l'unanimité,
- ✍ Affectation du résultat ; approbation à l'unanimité

Pour mémoire

Excédent de fonctionnement antérieur reporté	40 000,00
Excédent d'investissement antérieur reporté	33 898,88

Solde d'exécution section investissement

Solde d'exécution de l'exercice	19 224,71
Solde d'exécution cumulé	53 123,59

Besoin financement section investissement

Rappel du solde d'exécution cumulé	53 123,59
Rappel du solde des restes à réaliser	43 507,00
Besoin de financement total	AUCUN

Résultat de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice	30 848,72
Résultat antérieur	40 000,00
Total à affecter	70 848,72

Affectation

Besoin financement section investissement	AUCUN
Financement supplémentaire investissement	20 848,72
Restes sur excédent de fonctionnement	50 000,00

- ✍ Détermination des taux d'imposition pour l'année 2011, approbation à l'unanimité

	Bases Imposition 2011	Taux	Produit fiscal attendu
Habitation	198 900,00	11,34	22 555
Foncière (bâti)	130 000,00	16,23	21 099
Foncière (non bâti)	27 100,00	60,55	16 409
			60 063

↳ Attribution des subventions 2011, approbation à l'unanimité

Genêts d'Or -----	620,00 €
Anciens Combattants -----	120,00 €
ACCA-----	320,00 €
Comité des Fêtes -----	420,00 €
Donneurs de Sang-----	420,00 €
Football Club St Georges -----	420,00 €
Secours Populaire -----	60,00 €
Société de Pêche St Sulpice-----	50,00 €
Médecins du Monde-----	38,00 €
Prévention routière -----	15,00 €
Mutilés St Sulpice -----	15,00 €
Paralysés de France -----	22,00 €
Sports vélos du Pays de Basse Marche	100,00 €
Refuge fourrière Départemental -----	60,00 €
Entr'Aidsida-----	45,00 €
Délégation des JMF St Sulpice -----	61,00 €
Conciliateur de Justice-----	30,00 €

↳ Evaluation des charges transférées entre la Commune et la Communauté de Communes Brame-Benaize, approbation à l'unanimité

↳ Travaux sur un contrefort de l'église, devis de 1 455 € HT, approbation à l'unanimité

↳ Emprunt auprès du Conseil Général pour la réfection de la toiture de la Mairie, 4 600 €, approbation à l'unanimité

↳ Remplacement du battant de la cloche 1, devis de 794 €, approbation à l'unanimité

↳ Questions diverses :

- ✗ Inauguration de l'itinéraire de randonnée de « La Croix Robert », dimanche 5 juin à 9h00 ;
- ✗ Projets travaux : mur du cimetière, toiture grange, caniveaux Jagon ;
- ✗ Tout venant chemin le Coury.

Clôture de la séance à 22h35

Séance du vendredi 30 septembre 2011 à 20h30

Présents : LACHAISE Joël, PERICHET Daniel, LOUIS Claude, FILLOUX Michel, GARIOUD Pierre, CASTEL Frédéric, ALLONCLE Maryse, GUYON Jean Claude et DUJARDIN Augustine.

Absents excusés : RIVAUD Michel et LOUIS Magalie.

Monsieur CASTEL Frédéric est désigné comme secrétaire de séance.

↳ Programmation des travaux 2012-2013, réfection de la toiture d'une grange 22 000 € HT, réfection d'une partie du mur du cimetière 28 000 € HT, installation de caniveaux à « Jagon » 82 000 € HT, approbation à l'unanimité

↳ Participation aux frais de séjour d'été en colonie de vacances à Meschers à hauteur de 20 €, pour deux enfants de la commune, approbation à l'unanimité

↳ Vente de la benne au prix de 175 € à Monsieur BERNU Jean-Louis, approbation à l'unanimité

↳ Travaux dans la salle d'eau du logement au-dessus de la Mairie, approbation des devis à l'unanimité

↳ Questions diverses :

- ✗ Numérotation ;
- ✗ Arbre de Noël dimanche 18 décembre 2011 ;
- ✗ Devenir du logement du bas, à réfléchir ;
- ✗ Désigner deux personnes pour la Commission Intercommunale des Impôts Directs : Joël LACHAISE et Frédéric CASTEL.

Clôture de la séance à 22h50

Séance du vendredi 11 novembre 2011 à 11h00

Présents : RIVAUD Michel, LACHAISE Joël, PERICHET Daniel, LOUIS Claude, FILLOUX Michel, GARIOUD Pierre, CASTEL Frédéric, ALLONCLE Maryse, GUYON Jean Claude, DUJARDIN Augustine et LOUIS Magalie.

Monsieur CASTEL Frédéric est désigné comme secrétaire de séance.

↳ Indemnité de Conseil allouée au Comptable du Trésor chargé des fonctions de Receveurs des Communes, approbation à l'unanimité

↳ Questions diverses :

- ✗ Agence Régionale de la Santé (ARS) demande avis des collectivités concernant le Projet Régional de Santé ;
- ✗ Arbre de Noël dimanche 18 décembre 2011 ;
- ✗ Achat cuve à Gas-oil.

Clôture de la séance à 11h20

INFORMATION CONCERNANT LA TAXE D'HABITATION

Jusqu'en 2010 un pourcentage de cet impôt était prélevé par le Département, à partir de 2011 la Taxe d'Habitation est perçue par la Communauté de Communes, ceci étant une décision de l'état en remplacement de la Taxe Professionnelle, sur votre feuille d'imposition vous trouverez une colonne com-com. Dans le cas d'une augmentation de votre Taxe d'Habitation, la Commune n'a pas changé les taux d'impositions se sont les bases qui ont été relevées ou vos revenus qui ont augmentés.



Avant

sacristie



Après



**Travaux
réalisés
en 2011**



Le Puy de Mont

Arbre de Noël
Dimanche 18 décembre 2017



Etat Civil 2011



Naissances



Lola Louane Anaïs MACEDO née le 31 mars à Châteauroux, domiciliée à Jagon, fille de Anaïs et Anthony MACEDO ;

Lydie Stéphanie Sylviane MENARD, née le 04 septembre à Châteauroux, domiciliée à Bantard fille de Muriel Nathalie MENARD.

Bienvenue aux bébés et félicitations aux parents.

Décès

Jacky Claude IMBERT, divorcé de Jeanine Annie PRIEUR, domicilié « Le Bourg » résident à l'Hôpital Intercommunal, site « Beauséjour » à Magnac -Laval, décédé le 04 janvier à Magnac-Laval, âgé de 62 ans ;

Marcel André Raymond ALLONCLE, célibataire, Domicilié à « Jagon », décédé le 03 février à Limoges, âgé de 73 ans ;

Lucette Paulette Louise Ernestine ALLOUIS, épouse de Camille André IMBERT, domicilié « Le Bourg », décédée le 21 février à Limoges, âgé de 89 ans ;

Camille André IMBERT, veuf de Lucette Paulette Louise Ernestine ALLOUIS, domiciliée « Le Bourg », décédé le 18 octobre à Magnac-Laval, âgé de 92 ans ;

Maurice André Roger FADERNE, célibataire, domicilié 4 Les Tribardières, décédé le 2 novembre à Magnac-Laval, âgé de 79 ans ;

Lucienne Marie Louise ETEVE, veuve de Louis Emile PITHON, domiciliée 6 Lareux, décédée le 17 novembre à son domicile, âgée de 89 ans.

A été inhumée dans le cimetière de St Georges les Landes :

Solange Marie Louise VAUGELADE veuve de Michel Jean Albert REHAULT décédée le 09 octobre à Paris 19^{ème}, âgée de 89 ans.

Toute notre sympathie aux familles éprouvées.





Association Des Anciens Combattants et Victimes de Guerre



L'Association des Anciens Combattants de Saint Georges les Landes vous présente ses meilleurs vœux pour 2012, joie, santé, prospérité pour tous.

Une pensée pour nos trois camarades disparus cette année : Messieurs ALLONCLE, FADERNE et IMBERT.

Les Anciens Combattants remercient les habitants de St Georges et les membres du Conseil d'avoir par leur présence, honoré nos morts. Merci également à tous les enfants présents ce 11 novembre.

Bonne année à tous.

Le Président, Robert ROCH.



A.C. C. A.



L'ACCA de St Georges les Landes vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2012 et remercie toutes les personnes qui participent à nos différentes manifestations.



Dates à retenir pour 2012

Samedi 11 février : Repas chevreuil,

Samedi 11 août : Méchoui,

Samedi 1^{er} décembre : Concours de belote

Bilan de la saison de chasse 2011/2012 :

63 cartes délivrées,

7 lâchés de faisans et 3 lâchés de perdreaux,

28 bracelets chevreuil.



Bonne chasse et Bonne Année à tous.



Le Président, Fernand VAUZELADE



Le Comité des Fêtes



Le Comité des Fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2011, qu'elle vous apporte joie, bonheur et surtout santé.

Comme chaque année, je vous fais part des dates des différentes manifestations :

Samedi 31 mars : Course UFOLEP et Repas dansant ;

Samedi 23 juin : Soirée Moules-Frites et

Feu de St Jean ;

Samedi 17 novembre : Concours de belote.

En espérant vous y accueillir nombreux, dans la joie et la bonne humeur.

Je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année.



Le Président, Michel RIVAUD.



Association Vivre à St Georges

Les membres de l'association et moi-même, vous présentons leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année. Que 2012 apporte à chacun santé et bonheur, du travail pour ceux qui en recherchent.

Le loto du mois d'octobre n'a pas connu le succès des autres années, mais il y en avait de programmés dans plusieurs communes alentour.

La date de cette prochaine manifestation aura lieu le 3 novembre à 21 heures, salle du foyer rural à St Sulpice les Feuilles.

Les permanences de la bibliothèque se tiendront de 15h à 17h, salle de la Mairie les samedis :

28 janvier - 31 mars - 26 mai - 28 juillet - 29 septembre - 24 novembre.

Le prêt des livres est entièrement gratuit.

Si vous avez un coup de bluff venez nous voir nous jouerons à la belote, au nain jaune etc.



La Présidente,
Michelle NICAUD.



Les Genêts d'Or



Les membres de l'Association « Les Genêts d'Or de Saint Georges les Landes vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2012 : bonheur et santé pour tous.

Nous avons une pensée particulière pour ceux qui sont touchés par la maladie.

Nous rappelons que cette association, composée de bénévoles, propose de réunir les personnes de plus de 60 ans deux fois par an à la salle des fêtes de Bantard :



Le 7 janvier pour la galette des Rois

Le 14 avril pour le repas



Nous espérons vous y accueillir nombreux.

Joyeuses fêtes à tous.

*Le Président, Gilbert **SIMONNEAU**.*

Amicale des Donneurs de sang



L'amicale remercie les donneurs présents aux collectes de 2011.

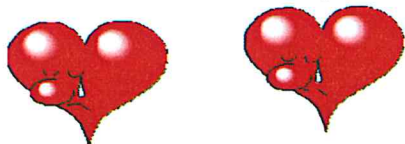
C'est avec amertume que l'amicale vous informe de la disparition des collectes à St Georges, ainsi en a décidé l'EFS (Etablissement Français du Sang).

A quoi servent les campagnes de pub à la télé et sur journaux puisque l'EFS n'a pas le courage de venir chercher les 120 à 130 poches de sang collectées à St Georges chaque année ?

Bravo l'EFS et merci pour les malades.

Ceci va entraîner la dissolution de l'amicale.

L'amicale vous présente ses meilleurs vœux pour 2012.



*Le Président, Jean-Pierre **BRIARD**.*



Le Football Club de St Georges



En marge de cette nouvelle année, tous les membres actifs du football club de Saint Georges les Landes, présentent ses meilleurs vœux de santé et de bonheur, à l'ensemble des habitants et à leur famille.

Pour revenir sur la saison dernière, un classement en milieu de tableau nous a permis un maintien en 4^{ème} division. S'agissant de la saison en cours, nous faisons tout ce que nous pouvons pour nous maintenir malgré les difficultés rencontrées. Mais surtout, nous tentons tant bien que mal de faire subsister cette association bien que certaines personnes de la commune aient déjà anticipé sa dissolution.

En ce qui concerne les manifestations de l'année 2011, la joie et la convivialité ont encore et toujours été au rendez-vous. Voici quelques dates à retenir pour l'année à venir :

Samedi 19 mai 2012 : **BANQUET** (Bantard)

Dimanche 10 juin 2012 : **TOURNOI** toute la journée, **MECHOUI** (Stade)

Dimanche 1er juillet 2012 : **PETANQUE** (Après midi au Stade)

Samedi 7 juillet 2012 : **SOIREE ENTREECOTES** (Bantard)

Un **LOTO** (dont la date n'est pas encore fixée) est prévu au cours du 1^{er} semestre.

Enfin le club remercie tous les bénévoles présents lors de la préparation de chaque événement. En espérant vous voir nombreux à encourager et supporter votre club afin de nous soutenir dans nos efforts.



Le Président,
Ludovic AUCHARLES.



L'ADIL 87 :

Vous informe dans le domaine du logement

Ce sont environ 10000 consultations qui sont délivrées **gratuitement** chaque année dans le domaine juridique, financier et fiscal relatif au logement.

Les consultations juridiques

Elles portent notamment sur :

- Les rapports locatifs : indécence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer ...
- La copropriété : assemblée générale, charges de copropriété ...
- Les relations de voisinage : mitoyenneté, servitudes, nuisances sonores ...
- L'urbanisme : permis de construire, déclaration de travaux ...
- Les contrats : contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres ...

Les consultations financières et fiscales

Elles portent notamment sur :

- Le conseil complet en accession à la propriété : plan et diagnostic de financement, techniques bancaires, frais annexes liés à l'accession, droit de la construction, droit de l'urbanisme, droit de la famille
- La fiscalité immobilière : investissement locatif, taxes d'urbanisme ...
- L'amélioration de l'habitat : prêts et subventions

Des permanences près de chez vous :

Site	Dates	Horaires	Lieu
Bellac	2 ^{ème} & 4 ^{ème} mardi	9h00-12h00	Maison du Département
Bessines	1 ^{er} & 3 ^{ème} mardi	9h00-12h00	Maison du Département
Magnac Laval	2 ^{ème} & 4 ^{ème} mardi	13h30-16h30	Maison du Département
CAF	2 ^{ème} & 4 ^{ème} jeudi	14h00-17h00	Caisse d'Allocations Familiales

Un site internet : www.adil.org/87

Le site Internet de l'ADIL 87 (environ 20000 visites annuelles) comporte de nombreuses rubriques. De nouvelles rubriques sont apparues en 2011 : « Actualités logement », dont le contenu est mis à jour dès la parution de nouveaux textes législatifs, « Location et aspects énergétiques », et « Outils de calcul ». En outre, l'utilisateur peut y trouver une analyse du marché locatif dans 24 bourgs centres, une présentation des lotissements en cours de commercialisation, un dossier de l'accédant, des exemples de lettre type, un Observatoire des Taux et des Prêts, des conseils en cas de litige locatif, un dossier consacré au logement des personnes âgées et handicapées, le calendrier des permanences décentralisées dans les Pays.

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h30-17h30
Mardi : 8h30-17h30 (sur rendez-vous)
Mercredi : 8h30-17h30
Jeudi : 8h30-17h30 (sur rendez-vous)
Vendredi : 8h30-17h30

ADIL 87 – 28, avenue de la Libération 87000 Limoges
Tél. : 05 55 10 89 89

Acmd



Association Cantonale de Maintien à Domicile de **Saint Sulpice les Feuilles**

L'année 2011 a été une année de bouleversements organisationnels pour l'association ; ceux-ci ont engendré chez certains des interrogations cependant **pour les usagers rien n'a changé.**

Les **mêmes services à domicile** continuent à être assurés par les **mêmes personnes** compétentes et dévouées :

- Gardes jour et nuit 7 jours sur 7
- Ménage, entretien du linge, courses
- Aide au lever, au coucher, à la toilette non médicalisée, à la préparation et la prise des repas
- Accompagnement à la promenade.

Les repas continuent à être livrés les mêmes jours mais ils sont confectionnés et livrés par l'hôpital de Magnac Laval.

Mme SARAH GOMEZ est le **contact** pour tous les renseignements et la mise en place de tous ces services **du lundi au vendredi** au centre médico-social de St Sulpice les Feuilles Tel : **05 55 76 79 49.**

Mme ANNIE MAZEIRAS s'occupe toujours de la coordination avec l'étude des besoins et leur mise en place que les demandeurs soient ou bénéficiaires de l'APA ou autres aides. Elle tient une permanence les mardis et mercredi matin au centre médico-social, elle est joignable du lundi au vendredi. Tel : **05 55 68 22 48.**

Bonne année 2012 à tous .

La présidente : Yolande Evezard

Croix-rouge française



Délégation locale de St Sulpice les Feuilles

La délégation locale de St Sulpice les Feuilles de la **Croix-rouge** s'occupe **d'action sociale** sur tout **le territoire du canton.**

Siege centre médico-social 2 rue du stade à St Sulpice les Feuilles, Tel 05 55 76 02 13

La **VESTIBOUTIQUE ouverte à TOUS**, présente un choix de vêtements d'occasion en bon état pour tous les âges et presque toutes les circonstances à prix très modiques .

Cette année comme les précédentes **MAXIMUM** nous accueillons dans ses locaux lors des portes ouvertes ce qui a permis à de nouvelles personnes de chiner et d'acheter.

Lors des manifestations locales les proposons des enveloppes de **TOMBOLA** que nous proposons rencontrent toujours un grand succès ; **merci à tous.**

Ces fonds collectés ici et ailleurs nous permettent de mener des actions de solidarité :

- **Aide financière ponctuelle** en participant au règlement de factures par exemple EDF
- **Aide alimentaire** d'urgences sous forme de bons d'achats.
- **Départ en vacances** depuis 3 ans nous permettons à 1 ou 2 **familles** du canton de partir **une semaine au bord de la mer.**

Bonne année

La présidente : Yolande Evezard



Association COGLIM

*Association pour le Dépistage et la Prise en Charge
des Troubles Cognitifs en Limousin*

ALFA : des sessions d'information pour les proches de malades Alzheimer

Le maintien à domicile de la personne atteinte de maladie d'Alzheimer repose généralement sur un ou plusieurs membres de la famille ou de l'entourage. Ces personnes sont les aidants familiaux. Elles accompagnent le malade au quotidien pour :

- les activités domestiques,
- les démarches administratives,
- l'accompagnement à la vie sociale,
- la vigilance permanente,
- le soutien psychologique et l'aide à la communication,
- la coordination des soins et parfois l'aide à la toilette.

COGLIM, réseau régional de santé dédié à la maladie d'Alzheimer lance « ALFA, Alzheimer Familles Aidants ».

ALFA est un programme d'information et d'accompagnement gratuit, destiné aux proches de malades, pour les aider à faire face à la maladie tout en se préservant.

ALFA est dispensé en plusieurs sessions animées par un professionnel spécialisé pour :

- mieux comprendre la maladie
- adapter et gérer le quotidien
- savoir comment obtenir de l'aide

Plusieurs programmes ALFA débiteront sur de nombreuses communes de la Haute-Vienne à partir de janvier 2012 :

Pour en savoir plus : contactez COGLIM, 05 55 14 03 16.

Résidence Art du Temps, 4 rue du Cluzeau, 87170 Isle

Tél. : 05 55 14 03 16 Fax : 05 55 14 02 79

Mail : reseau.coglim@hotmail.fr / Site : www.sante-limousin.fr/coglim



Le coin de notre « facteur poète »



LES REVES

*Qui de nous n'a pas fait ces rêves
D'avoir enfin des jours meilleurs ?
La joie et la douleur sont brèves
Sur notre Terre aux mille fleurs.*

*Pour triompher des jours moroses,
Pour oublier notre chagrin,
Leur parfum nous dit tant de choses
Berçant le cœur de l'être humain.*

*Ces rêves fous et sans frontières
Permettent de nous évader
Vers d'autres cieux pleins de lumières
Qu'on aimerait ne plus quitter.*

*Semeurs de belles espérances
Vous charmez nos jeunes Printemps,
Vous fleurissez nos longs silences
Et soulagez nos durs moments...*

*Tant que le monde sera monde
Et que les filles et garçons
Main dans la main feront la ronde,
Que de bonheurs dans les maisons !*



Henri « Julot » MONJOVIS





LES CLOCHES DE ST GEORGES LES LANDES

Les cloches de St Georges ont un pouvoir magique.
Elles possèdent le don de chasser les orages.
Ce n'est pas une blague et ce don mirifique
Je le connais par cœur depuis mon plus jeune âge.

Il était une fois, ... non, ce n'est pas un conte
C'est une histoire vraie devenue légendaire.
Vous ne m'en voudrez pas si je vous la raconte :
Il s'agit d'un exploit de mon propre grand-père.

Donc un jour, mon grand-père, il y a fort longtemps
Pour apaiser les gens effrayés par l'orage
Se rendit à l'Eglise et tirant puissamment
Fit résonner les cloches pour chasser ce nuage.



Cet orage, dit-on, était un vrai déluge
Dévastant les récoltes et abimant les toits.
Les gens, dans la prière, avaient trouvé refuge
Mais mon grand-père, lui, conservait son sang-froid.

Le tonnerre éclatait et ... les cloches sonnaient.
Les éclairs fulgurants épouvantaient les gens
Et les rafales d'eau tombaient, tombaient, tombaient
Transformant les ruisseaux en rapides torrents.



Cela dura longtemps, quatre heures, ou plus dit-on...
Les gens les moins peureux avaient peur à leur tour.
Dans ce bruit infernal, seul, grand-père tenait bon.
Il ignorait la peur de nuit comme de jour.

L'orage s'éloigna et grand-père fut « vainqueur ».
Le Soleil revint, mon grand-père eut la « gloire »
Il épongea son front tout emperlé de sueur
Et dit tranquillement : « Apportez donc à boire ».



Et voici la légende des cloches de St Georges.
Grand-père était resté aussi calme qu'avant.
La fraîcheur d'un bon vin fait plaisir à la gorge
Et quand montait l'orage, il sonnait, maintenant.

Grand-père était un Sage
Qui aurait dit, je crois :
« Pour s'en aller, l'orage
N'a pas besoin de moi ».



Maintenant il est temps de devenir sérieux.
Les cloches sont toujours les appels du Bon Dieu.
Tintez ! Tintez ! les cloches, votre beau carillon
Caresse les collines et berce nos vallons.



Elles saluent gaiement celui qui vient de naître
Lugubrement celui qui vient de disparaître
Et leurs appels divins franchissant les frontières
Rappellent aux Humains que les hommes sont Frères.



Chantez ! Chantez ! les cloches, votre beau carillon
Caresse nos collines et berce nos vallons.



Henri « Julot » MONJOVIS (1923-1996)

An peu d'histoire sur les cloches de St Georges



George

Le Clocher abrite deux cloches.

La plus petite porte les inscriptions :

L'AN 1805 J'AY ÉTÉ BENITE PAR M^R JEAN DUBRAC CURE DE ST GEORGES ET NOMMEE **GEORGE** PAR M^R IEAN ALAGASSE ET D^{ELLE} MAGDELAINE APPAY PARRAIN ET MARRAINE LEURS PERES PROPRIETAIRES DANS CETTE COMMUNE M^R IEAN BAPTISTE GABIAT OFFICIER DE SANTE ET MAIRE DE CETTE COMMUNE.

Une main au commencement de chaque ligne ; autour du cerveau, jolie guirlande de style Louis XV ; sur la robe : une vierge, un calvaire au pied duquel une femme est prosternée, la marque des fondeurs accompagnée des noms : J B Varinot et Cornevin.

Il est à remarquer que ces fondeurs ne possèdent pas encore la lettre J.



Sur la grosse cloche, on lit :

Marie-Joséphine

J'AI ÉTÉ BENITE L'AN 1860 PAR MR LAMY CURE DE ST BENOIST ET NOMMEE **MARIE-JOSEPHINE** PAR MR JOSEPH CHARTIER PROPRIETAIRE AUX SERVANTIERES ET MDE MARIE-LOUISE APPAY NEE SCHUE MES PARRAIN ET MARRAINE EN PRESENCE DE MM. THOMAS LACOURIERE CURE DE ST GEORGES, ANDRE APPAY MAIRE DE LA MEME COMMUNE, JEAN GENAUD SACRISTAIN ET PIERRE BOURDUGE ET MR LEONARD HERVY PRETRES AMIS DU CURE DE LA PAROISSE.

Au-dessous la marque de Bollée, fonderie de Saint-Loup, à Orléans, une vierge et un calvaire.

Source Monographie du canton de St Sulpice les Feuilles.

ST GEORGES



HISTOIRE

Né en Cappadoce de parents chrétiens, Georges fut d'abord un officier dans l'armée romaine. Sa légende est mise au nombre des pièces apocryphes dans les actes du concile de Nicée, parce que l'histoire de son martyre n'est point authentique : on lit, dans le calendrier de Bède, qu'il souffrit en Perse dans la ville de Diaspolis, anciennement appelée Lidda, située près de Joppé. Victime des persécutions antichrétiennes de l'empereur Dioclétien (303), il fut livré dans la ville de Lydda (Lod en Israël) à de nombreux supplices (brûlé, ébouillanté, broyé sous une roue, etc.) auquel il survécut miraculeusement avant d'être décapité.

LEGENDE



La légende de St Georges a été adaptée par Jacques de Voragine dans La Légende dorée. "Georges, tribun, né en Cappadoce, vint une fois à Silcha, ville de la province de Lybie. A côté de cette cité était un étang grand comme une mer, dans lequel se cachait un dragon pernicieux, qui souvent avait fait reculer le peuple venu avec des armes pour le tuer; il lui suffisait d'approcher des murailles de la ville pour détruire tout le monde de son souffle. Les habitants se virent forcés de lui donner tous les jours deux brebis, afin d'apaiser sa fureur; autrement, c'était comme s'il s'emparait des murs de la ville; il infectait l'air, en sorte que beaucoup en mouraient. Or, les brebis étant venues à manquer et ne pouvant être fournies en quantité suffisante, on décida dans un conseil qu'on donnerait une brebis et qu'on y ajouterait un homme. Tous les garçons et les filles étaient désignés par le sort, et il n'y avait d'exception pour personne. Or, comme il n'en restait presque plus, le sort vint à tomber sur la fille unique du roi, qui fut par conséquent destinée au monstre. Le roi tout contristé dit : « Prenez l'or, l'argent, la moitié de mon royaume, mais laissez-moi ma fille, et qu'elle ne meure pas de semblable mort. » Le peuple lui répondit avec fureur : « O Roi, c'est toi, qui as porté cet édit, et maintenant que tous nos enfants sont morts, tu veux sauver ta fille ? Si tu ne fais pour ta fille ce que tu as ordonné pour les autres, nous te brûlerons avec ta maison.» En entendant ces mots, le roi se mit à pleurer sa fille en disant: « Malheureux que je suis! ô ma tendre fille, que faire de toi? que dire? je ne verrai donc jamais tes nocces? » Et se tournant vers le peuple : « Je vous en prie, dit-il, accordez-moi huit jours de délai pour pleurer ma fille. » Le peuple y ayant consenti, revint en fureur ait bout de huit jours, et il dit au roi : « Pourquoi perds-tu le peuple pour ta fille ? Voici que nous mourons tous du souffle du dragon. » Alors le roi, voyant qu'il ne pourrait délivrer sa fille, la fit revêtir d'habits royaux et l'embrassa avec larmes en disant : « Ah que je suis malheureux ! ma très douce. fille, de ton sein j'espérais élever des enfants de race royale, et maintenant tu vas être dévorée par le dragon. Ah ! malheureux que je suis ! ma très douce fille, j'espérais inviter des princes à tes nocces, orner ton palais de pierres précieuses, entendre les instruments et les tambours, et tu vas être dévorée par le dragon. » Il l'embrassa et la laissa partir en lui disant : « O ma fille, que ne suis-je mort avant toi pour te perdre ainsi ! » Alors elle se jeta aux pieds de son père pour lui demander sa bénédiction, et le père l'ayant bénie avec larmes, elle se dirigea vers le lac.



Or, saint Georges passait par hasard par là : et la voyant pleurer, il lui demanda ce qu'elle avait. » Bon jeune homme, lui répondit-elle, vite, monte sur ton cheval ; fuis, si tu neveux mourir avec moi. » N'aie pas peur, lui dit Georges, mais dis-moi, ma fille, que vas-tu faire en présence de tout ce monde? » Je vois, lui dit la fille, que tu es un bon jeune homme; ton cœur est généreux : mais pourquoi veux-tu mourir avec moi? vite, fuis! » Georges, lui dit : « Je ne m'en irai pas avant que tu ne m'aies expliqué ce que tu as. » Or, après qu'elle l'eut instruit totalement, Georges lui dit : « Ma fille, ne crains point, car au nom de J.-C., je t'aiderai. » Elle lui dit : « Bon soldat ! mais hâte-toi de te sauver, ne périss pas avec moi ! C'est assez de mourir seul; car tu ne pourrais me délivrer et nous péririons ensemble. » Alors qu'ils parlaient ainsi, voici que le dragon s'approcha en levant la tête au-dessus du lac. La jeune fille toute tremblante dit : « Fuis, mon seigneur, fuis vite. » A l'instant Georges monta sur son cheval, et se fortifiant du signe de la croix, il attaque avec audace le dragon qui avançait sur lui : il brandit sa lance avec vigueur, se recommande à Dieu, frappe le monstre avec force et l'abat par terre : « Jette, dit Georges à la fille du roi, jette ta ceinture au cou du dragon ; ne crains rien, mon enfant. » Elle le fit et le dragon la suivait comme la chienne la plus douce. Or, comme elle le conduisait dans la ville, tout le peuple témoin de cela se mit à fuir par monts et par vaux en disant : « Malheur à nous, nous allons tous périr à l'instant! » Alors saint Georges leur fit signe en disant : « Ne craignez rien, le Seigneur m'a envoyé exprès vers vous afin que je vous délivre des malheurs que, vous causait ce dragon seulement, croyez en J.-C., et que chacun de vous reçoive le baptême, et je tuerai le monstre. » Alors le roi avec tout le peuple reçut le baptême, et saint Georges, ayant dégainé son épée, tua le dragon et ordonna de le porter hors de la ville. Quatre paires de bœufs le traînèrent hors de la cité dans une vaste plaine. Or, ce jour-là vingt mille hommes furent baptisés, sans compter les enfants et les femmes."

ICONOGRAPHIE

Saint Georges et le dragon, est un motif repris par de nombreux peintres d'après une histoire issue de la Légende Dorée. Né en Orient, importé par les croisades et vénéré en Occident, le saint, totalement légendaire aurait délivré une ville d'un dragon qui après avoir dévoré quotidiennement son tribut d'animaux, puis ensuite deux jeunes gens par jour tirés au sort, venait d'exiger la propre fille du roi. Il incarne l'idéal chevaleresque et symbolise pour les chrétiens la victoire du bien sur le mal. Les représentations combinent toujours les mêmes éléments, le cheval, le cavalier et sa lance, l'affreux dragon, la princesse, dans un décor avec des rochers. Le combat de Georges contre le dragon a donné lieu à une iconographie importante surtout à partir du XIII^e siècle. il symbolise la victoire de la Foi sur le Mal. Georges tient une lance (plus rarement une épée) et terrasse le monstre, tandis que la princesse prie, au second plan.

Source : mythologica.fr

Fête le 23 avril

Saint patron des cavaliers



La vie de notre commune, il y a 50 ans, 1962 ...

Le Conseil Municipal est formé de 11 membres élus le 8 mars 1959 : MM. GORGEON Marcel (Maire), PATURAUD Marcel, MICHAUD Maximin (Adjoint), JOLLIVET Alfred, MARGUINAUD Fernand, LAURENT Maurice, BERNARD Marcel, BERNARD Jean, RIVAUD Robert, LABUSSIÈRE Paul et MONJOVIS Henri.

↳ Séance ordinaire du 21 janvier à 9 heures 45 :

Absents : MM. BERNARD M, BERNARD J, PATURAUD R Secrétaire : M MONJOVIS

- Utilisation de l'allocation scolaire d'un montant de 2 035 NF. Des devis ont été établis pour la réfection des cheminées des classes et du sol des WC, (devis PERICHET, maçon à Champagnac) d'un montant de 956 NF et des travaux de nettoyage et peinture dans la cantine scolaire et dans une classe, (devis LENOBLE, peintre à Plantedit) d'un montant de 1 070,02 NF ;
- Convention fixant les attributions et les honoraires de la Société des Bureaux d'Etudes J PAQUIER, représenté par M. Jean PAQUIER, Ingénieur Conseil au Dorat, pour l'étude, la surveillance, la direction et le règlement des travaux de construction du chemin rural du Coury.

↳ Séance ordinaire du 10 juin à 9 heures 30 :

Absents : MM. BERNARD M, BERNARD J, LAURENT, MARGUINAUD

Secrétaire : M. MONJOVIS

- Augmentation de la subvention prévue pour le voyage scolaire des enfants en fin de scolarité, ajout de 71 NF pour arriver 221 NF, somme nécessaire pour le voyage ;
- Attribution d'une subvention de 20 NF à l'Association Nationale des Anciens de Buchenwald Dora pour ériger un monument à la mémoire des Français morts dans les camps de concentration.

↳ Séance extraordinaire du 4 septembre à 20 heures :

Absents : Néant

Secrétaire : M. MONJOVIS

- Désignation de : MM. LAURENT, MONJOVIS, PATURAUD R., PATURAUD M. pour l'établissement des listes électorales de la Sécurité Sociale et des Allocations Familiales.

↳ Séance du 30 septembre à 15 heures :

Absents : Néant

Secrétaire : M MONJOVIS

- Attribution d'une subvention de 200 NF à l'Association pour l'Assurance des Elèves des Ecoles Publiques de la Haute-Vienne ;
- Approbation du projet de constitution d'un Groupement de Vulgarisation Agricole Cantonal. MM BERNARD M. et MARGUINAUD, Conseillers Municipaux et MM. CARON Pierre et TONON Joseph, cultivateurs de la Commune, sont désignés pour participer à la création et au fonctionnement de ce groupement ;
- Demande de classement de la Commune en zone sinistrée à cause de la sécheresse qui sévit depuis le mois de mai, elle a eu des effets désastreux sur les prairies entièrement desséchés, les pommes de terre, les betteraves qui sont totalement perdues, et sur les topinambours dont la récolte est compromise, elle a provoqué une sous alimentation grave du bétail réduit à manger de la paille et des difficultés très sérieuses pour son approvisionnement en eau.

↳ Séance ordinaire du 11 novembre à 9 heures 15 :

Absent : MM. BERNARD M, JOLLIVET, PATURAUD R.

Secrétaire : M. MONJOVIS

- Utilisation de l'Allocation Scolaire d'un montant de 1 548,15 NF, des devis ont été établis pour l'entretien d'une classe (Devis LENOBLE) 650 NF, acquisition de petit matériel scolaire (devis St MARTIN et DESVIGNES) 342,85 NF ;
- Attribution de l'indemnité de gestion d'un montant annuel de 57 NF, $\frac{1}{4}$ à M. SIMOND, Receveur Municipal durant le 1^{er} trimestre, $\frac{3}{4}$ à M. NATUREL, Receveur Municipal actuel.

Pour vous aider

MAIRIE : ☎ 05 55 76 75 56

Fax : 05 55 76 60 48

e-mail : mairies.sgl@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30

Jeudi 8h30 à 12h30.

BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DE PRET : Aux heures d'ouverture de la Mairie, possibilité d'emprunter des livres qui sont renouvelés 3 fois par an (romans, policiers, romans sur le Limousin, livres en gros caractères, documentaires, bandes dessinées, livres pour enfants, livres récents).

Pour obtenir un livre en particulier donner le nom de l'auteur et le titre à la Mairie, ce livre sera à votre disposition lors d'un prochain passage du bibliobus.

En 2011 : 332 prêts de livres, 14 lecteurs.

Mise à disposition gratuite.

PERMANENCES AU CENTRE MEDICO SOCIAL DE ST SULPICE LES FEUILLES ☎ 05 55 76 73 44

➤ **Pole personnes âgées** : Mme Annie MAZEIRAS : mardi et mercredi de 9h à 12h.
☎ 05 55 68 22 48.

➤ **Sécurité Sociale** : Jeudi après-midi de 13h30 à 16h30.

➤ **Assistante Sociale** : Mlle Aurélie RULLIER mardi de 9h à 12h sur rendez-vous et vendredi de 9h à 12h. ☎ 05 55 76 73 44

➤ **Permanence de la mission locale rurale** pour les jeunes de moins de 26 ans : 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois de 9h à 12h.

➤ **FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés)** : 2^{ème} vendredi du mois de 9h30 à 11h00.

TRESOR PUBLIC 24 place de l'église St Sulpice les Feuilles ☎ 05 55 76 71 45
ouvert au public mardi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

GENDARMERIE NATIONALE Communauté de Brigades de Magnac-Laval

Accueil du Public : 8h00-12h00 et 14h00-18h00

Sauf dimanches et jours fériés 9h00-12h00 et 15h00-18h00

- A Magnac-Laval, tous les Jours

- A Chateauponsac, tous les mercredis

- A St Sulpice les Feuilles, tous les lundis

Appel d'urgence : 7 jours sur 7, 24h sur 24

**Ramassage des Ordures Ménagères PAR LE SMICTOM
(SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRANSPORT
DES ORDURES MENAGERES) DE MAGNAC-LAVAL :**

Le VENDREDI.

Le Jeudi pour « Le Mazéraud »

Merci de signaler à la Mairie tout changement de composition de votre foyer, départ d'un des occupants vers une autre commune ou arrivée, ceci facilitera la mise à jour de la liste des redevables.

Eco-Point : Situé derrière la Mairie, route de « la Croix Robert ».

Des containers sont disposés pour recueillir les papiers, les journaux, les bouteilles plastiques, les emballages, les verres, les huiles mécaniques.

**Collecte des Encombrants PAR L'ASSOCIATION MAXIMUM DES
« MASGRIMAUDS », MAILHAC SUR BENAIZE 05 55 76 22 78 :**

Mardi 14 février 2012,

Vendredi 17 août 2012,

Jeudi 19 avril 2012,

Mardi 16 octobre 2012,

Mardi 12 juin 2012,

Mercredi 05 décembre 2012.

Inscription auprès de la Mairie quelques jours avant le passage.

Sortir les objets la veille.

EAU

En cas de fuite d'eau, de problèmes au niveau de votre compteur ou de changement de propriétaire vous devez le signaler au :

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable

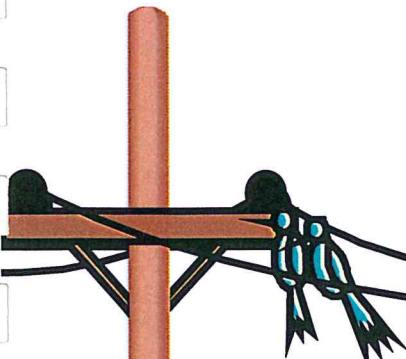
Le Bourg

87160 CROMAC

☎ 05 55 76 44 10 Du mardi au vendredi de 8h30 à 11h00.

ECLAIRAGE PUBLIC

Lorsqu'un lampadaire ne fonctionne plus merci de le signaler à la Mairie qui transmettra à la société chargée de l'entretien de l'éclairage public.



Numéros utiles

Monsieur LOUIS Claude, Maire ----- ☎ 09 62 04 40 13

Monsieur LACHAISE Joël, 1^{er} Adjoint ----- ☎ 05 55 76 90 49

Monsieur PERICHET Daniel, 2^{ème} Adjoint ----- ☎ 05 55 76 78 93

Monsieur RIVAUD Michel ----- ☎ 05 55 76 76 21

responsable salle BANTARD,

délégué au syndicat d'Alimentation en Eau Potable

Monsieur GARIOUD Pierre----- ☎ 05 55 76 26 04

responsable terrain de foot

Monsieur FILLOUX Michel ----- ☎ 05 55 76 30 93

délégué au syndicat d'Alimentation en Eau Potable



Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie leur domicile ou sur le site internet <http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

Où ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.
Où ? → À la mairie de domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon-service-public.fr).
Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



RECENSEMENT MILITAIRE

Pour toutes questions vous pouvez prendre contact avec le :

Centre du Service National
88, rue du Pont Saint Martial
87000 LIMOGES
Téléphone pour les administrés : 05.55.12.69.92
email : csn-lim.sga@defense.gouv.fr
ou consulter le site internet :
<http://www.defense.gouv.fr> (rubrique JDC)

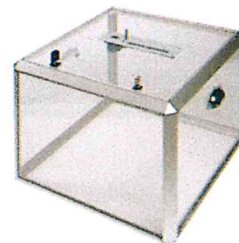
Aux Urnes ...

Election Présidentielle

Dimanche 22 avril et 6 mai 2012

Elections Législatives

Dimanche 10 et 17 juin 2012



**PROCHAINES ÉCHÉANCES ÉLECTORALES EN 2014 :
ELECTIONS MUNICIPALES ET EUROPEENNES.**

ST GEORGES DANS LA PRESSE

Un mariage solide comme le diamant



SAINT-GEORGES-LES-LAN-
DES. Simone et Robert
Busserolle ont célébré
leurs noces de diamant
qui couronnent 60
années de mariage.
Trois filles sont nées de
leur union, Martine,
Catherine, et Christine
qui leur ont donné trois
petits-enfants,
Sébastien, Elodie,
Coline et quatre
arrière-petits-enfants,
Hugo, Clément, Lola et
Arthur.
Entouré de toute leur
belle famille, le couple
a fêté ce bel
anniversaire qui, ils
l'assurent "le mariage
est un pacte aussi
solide que le diamant"

Le Populaire du Centre - Jeudi 21 juillet 2011



Le Populaire du Centre - Mardi 15 novembre 2011

Les Gens qui ronflent
sont toujours ceux qui
s'endorment les premiers.

Gilbert CESBRON (Ecrivain 1913-1979)

Le travail d'équipe est
essentiel.

En cas d'erreur ça permet
d'accuser quelqu'un d'autre.

Bernard MENEZ (Comédien)

En Sibérie
l'hiver dure
douze mois,
le reste
c'est l'été.

Proverbe russe.

Garages :
*établissements devant
lesquels l'automobiliste
passe quand il roule
et loin desquels
il se trouve lorsqu'il
est en panne.*

Pierre DANINOS
(Ecrivain humoriste,
1913-2005)

Un cheval,
c'est malcommode au centre
et dangereux aux deux extrémités.

Winston CHURCHILL
(Homme politique britannique, 1874-1965)

Il faut toujours garder le sourire,
parce que ça coûte moins cher
que l'électricité et ça illumine la vie.

Proverbe colombien

N'écoutez que son courage
qui ne lui disait rien,
il se garda d'intervenir.

Jules RENARD
(Ecrivain, 1864-1910)

Deux choses sont infinies :
l'univers et la bêtise humaine.
Mais, en ce qui concerne l'univers,
je n'en ai pas encore acquis
la certitude absolue.

Albert EINSTEIN (Physicien 1879-1955)

Les tonneaux vides
sont ceux qui font
le plus de bruit.

Proverbe juif

En politique,
on succède à des imbéciles
et on est remplacé
par des incapables.

Georges CLEMENCEAU
(Homme politique, 1841-1929)

Bien mal acquis
profite toujours
à quelqu'un.

Paul LEAUTAUD
(Ecrivain, 1872-1956)

Un conducteur dangereux,
c'est celui qui vous dépasse
malgré tous vos efforts
pour l'en empêcher.

Woody ALLEN (Acteur et cinéaste américain)